L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 25 JANVIER 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du samedi, 24 janvier.

SENAT.

Le Sénat a été appelé à l'ordre à midi, par le Lieutenant-gouverneur Mallery. Vingt-huit membres étaient présents.

Mr Steele a présenté un mémoire de l'ingénieur de la paroisse Union, M. Benj. Ford qui réclame le paiement de ses services comme ingénieur de la milice de la paroisse en 1873—Renvoyé au comité des finances.

M. Ambrose Smith, comme un chef du comité judiciaire, a été assermenté.

Le comité judiciaire a été autorisé à se réunir durant les séances du Sénat.

Dans la contestation Mouton-Davidson, la majorité du comité a déclaré que M. Mouton a droit au siège qu'occupe M. Davidson.—M. Simms a annoncé qu'il présenterai, lundi, un rapport de la minorité. Il s'agit du siège du sénateur du quatrième district, qui est composé des paroisses Iberville et West Baton Rouge.

Présentation de bills.

Par M. Steele—un bill donnant aux vendeurs de produits agricoles un privilège spécial en garantie du paiement.

Par M. Davey—un bill créant l'hypothèque des artisans et des entrepreneurs.

Par M. Campbell—un bill créant une cour de police pour le septième district de la paroisse d'Orléans.

Les bills présentés vendredi ont été envoyés aux différents comités.

La résolution par laquelle la chambre nomme un comité spécial pour prendre connaissance de l'état des affaires de la compagnie du Nouveau Canal — New Canal and Shell Road Company — a été adoptée.

Après une séance à huis-clos, le sénat s'est ajourné à demain, lundi, à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi et 82 membres sont présents.

Pétitions et mémoires.

Par M. Bulger—Une pétition de J. R. Chandler annonce qu'il a en sa possession un index des délibérations législatives de 1804% 1874, et il désire que la Législature fasse une allocation pour acheter cet index.

Sur la demande des présidents des comités des affaires paroissiales et d'éducation, le nombre des membres de chaque comité est porté à 11.

L'orateur nomme pour l'éducation: Ives et McCain, et pour les affaires paroissiales: McDowell et Wise.

Dette d'Etat et de ville.

La résolution de M. Aitken pour un comité spécial réuni sur la dette d'Etat et de ville, est appelée.

M. Stringfellow s'oppose à la résolution par la raison qu'un des soutiens permanents de la Chambre doit être nommé pour la liquidation de la dette dont l'orateur de la Chambre doit être le président. Un autre comité pour le même sujet ne ferait que compliquer les affaires et en outre serait un manque de respect pour l'Orateur de la Chambre. Il demande que la résolution soit déposée sur la table.

La motion de déposer sur la table prévaut par un vote de 66 contre 22.

Rapports de comités.

Judiciaire—Rapport défavorable sur le bill de M. Rickardson, relatif au moyen de suppléer aux archives publiques et autres documents perdus dans l'incendie de la maison de cour dans la paroisse Livingston comme contraire à la Constitution.

Rapport défavorable au bill pour supprimer les jeux parce que ce bill supprimerait même les jeux d'agrément, et parce qu'il existe déjà une loi contre le jeu.

Rapport défavorable sur le bill d'Allain pour la protection des travailleurs, parce que cet acte serait oppressif et parce qu'il donnerait des pouvoirs illimités aux juges de paix.

Le comité sur l'agriculture rapporte qu'il n'est pas encore prêt et qu'il présentera pour le bureau d'agriculture un bill amélioré que possible.

Annonces de bills.

Par M. Richardson—Pour organiser les cours de ville de la Nlle-Orléans, pour régler leur juridiction et leurs procédures et fixer le salaire des juges.

Par M. Ogden—Pour mettre à exécution la clause de l'art. 3 de l'ordonnance sur la dette d'Etat.

Par M. McDonald—Bill pour égaliser les licences et la vente des liqueurs.

Présentation de bills.

Les bills présentés vendredi par Richardson, Newsom, Heidenheim, Baskin et Farmer, sont présentés et inscrits au rôle.

Bills en seconde lecture.

Le bill de M. Morel relatif à la vente d'immeubles. Lu deux fois et référé au comité judiciaire.

Un message du gouverneur contenant le rapport annuel du Trésorier d'Etat est reçu. Le rapport est référé au comité des voies et moyens.

Sur motion de M. Heidenheim le rapport du comité sur le judiciaire est mis à l'ordre du jour de lundi prochain à 2 heures de l'après-midi.

La Chambre alors s'ajourne à lundi à midi.

Le Railway de Tehuantepec

Le brigantin *Mary Jane Lee* est parti de New York avec une cargaison de wagons pour le chemin de fer interocéanique de Tehuantepec, et de machines à enfoncer les pieux ou sonnettes, pour la construction de quais à l'embouchure de la rivière Goatzcoalcos, terminus de la voie projetée. Les travaux se poursuivent activement sur ce point, et des études sont entreprises sur d'autres sections de l'itinéraire. Le brick *Ramires* et la barque *Ephraim Williams* partiront prochainement de Cedar Keys, Floride, avec des poutres, traverses et autres bois nécessaires pour la construction du chemin de fer.

—On mande de Washington, 19 janvier:

M. Kelly, de la Pennsylvanie, a demandé l'urgence dans la séance d'aujourd'hui à la chambre des représentants, pour sa résolution déclarant que c'est, de la parole de l'éventif, une violation des prérogatives de la chambre des représentants, de négocier des traités de commerce. Cette manœuvre est réellement dirigée contre le projet de traité de M. Léon Chotteau. Aux termes des règlements il n'y a pas de discussion sur une demande d'urgence; M. Wood a cependant vaines efforts pour prendre la parole.

Le vote a été l'objet d'une grande attention, comme indiquant l'attitude de la chambre sur les questions de tarif. Il a résumé, l'urgence a été votée par 141 voix contre 51.

La discussion sur le fond s'ouvrira lundi prochain.

—La flottille des yachts, en Angleterre, se compose de 2,000 embarcations (le double des trirèmes qui prirent part aux grandes batailles navales de l'antiquité), jaugeant ensemble 92,000 tonnes. Le prix de ces yachts, à raison de mille francs par tonne, petit moyen, est de 92 millions. Les trois quarts de ces yachts, en commission pendant l'été à 250 fr. par tonne, nécessitent une dépense d'environ 18 millions. Tous les ans, on construit pour 3,750,000 fr. de yachts.

L'armement et l'entretien des yachts, en Angleterre, coûtent 23 millions par an.

Cette flottille est montée par 5,000 marins. Son budget de plaisance dépasse celui de la flottille de guerre de plusieurs puissances européennes.

Les yachts de M. Hay.—On télégraphie de Baltimore:

M. Henry Hay, qui a entrepris le tour du monde avec sa famille sur son yacht à vapeur *Henriette*, lequel est en réparations à Baltimore, a décidé de se faire construire un nouveau yacht, par Mulcaster & Hanny, de cette ville, au prix convenu de $260,000. Le yacht aura 250 pieds de long, 32 pieds de large et 20 de profondeur de cale. Il sera pourvu d'engins composés, et sera équipement sera de premier ordre sous tous les rapports. Il sera achevé vers le 1er août, et M. Hay restera aux Etats-Unis jusqu'à cette époque."

—On mande du Caire qu'en remettant au Khédive les lettres qui l'accréditent comme agent et consul général de France en Egypte, M. de Ring a adressé un discours où il a dit que le gouvernement français pour le développement de la prospérité égyptienne. La réponse de Tewfik Pacha porte la trive empreinte des sentiments de loyauté et de cordialité que le jeune khédive n'a cessé de montrer envers la France et de témoigner à la France et à ses représentants.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1880.

Thermomètre: Baromètre stationnaire et baissant légèrement, vents d'est au sud, légère hausse de la température.

Température du 24 janvier 1880.

Thermomètre de C. Dumas, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	41	5
Midi	52	11
3 " p.m.	62	16
8 " "	54	12

Statistique du 24 janvier, 8 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	51	Louisville, Ky.	40
Galena, Ill.	43	Mobile, Ala.	52
Charleston, S.C.	52	Nashville, Tenn.	44
Cincinnati, O.	38	New Orleans, La.	54
Cleveland, O.	37	Pensacola, Fla.	54
Chicago, Ill.	34	Philadelphia, Pa.	42
Dubuque, Iowa	25	Port Eads, La.	54
Duluth, Minn.	20	Port Hudson, La.	54
Fort Smith, Ark.	50	Port Royal, S.C.	52
Galveston, Tex.	54	Portland, Me.	36
Grand Haven, Mich.	36	Saint Paul, Minn.	20
Indianola, Tex.	54	Vicksburg, Miss.	52
Jacksonville, Fla.	54	Wilmington, N.C.	52
Key West, Fla.	60	St Louis, Mo.	38
Lynchburg, Va.	37	Washington, D.C.	42
Leavenworth, Kan.	30	Yankton, D.T.	20

Hauteur des eaux au-dessus du niveau de la mer, depuis le 1er janvier 1874.

Augusta	7.02	Nashville, Tenn	12.01
Galena, Ill.	14.02	New Orleans*	3.00
Cincinnati, O.	22.00	Omaha, Neb.	4.05
Davenport, I.	2.04	Pittsburgh, Pa.	3.10
Keokuk, Iowa	4.00	Portland, Me.	8.02
Leavenworth, K.	2.04	St Paul, Minn.	above
Louisville, Ky.	10.10	Vicksburg, Miss	26 00
Memphis, Tenn.	21.00	Wheeling, W.V.	above

*Au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.

GEORGES H. BOEHR,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé:

NAISSANCES—A. Frédérick à Mlle W. Bede. A. Holmes à Mlle R. Carrick. Alexandre Marteste à Mlle Dominiquette Brtsnd.

NAISSANCES—Mme Dr. George Stamp, un garçon, 14 janvier.

Mme J. Becker, un garçon, 4 janvier.
" J. Gosta, un garçon, 20 janvier.
" Ernest Kelly, un garçon, 13 janvier.
" Peter O. Godfrey, une fille, 22 janvier.

Décès—J. F. Demurus, 19 ans, rue St-Jacques, petit fils Thomas, natif de la Nlle Orléans.

Virginia Adams, 7 ans, Canal et Rocheblave, native de la Nlle-Orléans.

Mlle W. Bricker, 15 ans, Avenue Peters et Jersey, native de la Nlle-Orléans.

Marie Françoise, c, 68 ans, 95 rue d'Orléans, native de la Louisiane.

Henry Boulanet, c, 49 ans, 257 rue Robertson, natif de la Nlle-Orléans.

Agnes C. Whitmide, 35 ans, coin Lézardine et Camp, native de la Louisiane.

Alphonsine Frangipani, 90 ans, No 600 de la rue du Champ-de-Mars, Italie.

Eugène Conner, 13 ans, coin des rues Clio et Baronne, natif de la Nlle-Orléans.

La société espagnole de bienfaisance.—C'est aujourd'hui, dimanche, que la société espagnole de bienfaisance mutuelle de la Nouvelle-Orléans célèbre le treizième anniversaire de sa fondation.

La procession partira, à midi précis, de la salle de la société, encoignure des rues St-Claude et Damaine, sous la direction du grand marshal, Don G. Prats.

Elle parcourra dans les rues St-Claude, Bagatelle, Amour, Champs-Elysées, Levée, Esplanade, Dauphine, Hôpital, Remparts, Canal, Chartres, St-Louis, Ste-Anne, Royale, St-Charles, Poydras, Camp, puis reviendra à la salle, où l'attendra un magnifique banquet.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la journée promet d'être radieuse; nous espérons donc que nos bons amis pourront célébrer, avec l'éclat accoutumé, l'anniversaire de leur excellente société.

Le représentant de la *vieja España* est chargé d'être auprès d'eux l'interprète des souhaits sincères que fait pour la prospérité de la "Union Española de beneficencia mutua", le journal qui a toujours compté la colonie espagnole et les membres de la société parmi ses plus chauds et ses plus fermes soutiens.

A nuestros amigos siempre felices.

Décisions de la cour suprême de la Louisiane.—Les banques organisées sous l'empire de "le loi des banques libres, de 1853, ne sont pas soumises à la taxe sous la forme d'un impôt de patente—*Jurgen.*

—La cour suprême maintiendra un appel d'un jugement par lequel un tribunal inférieur aura écarté un *rule* prix à l'effet de s'assurer de la solvabilité des personnes qui ont signé un cautionnement d'appel.

—Un testament nuncupatif dans l'exécution duquel toutes les formalités légales ont été observées, ne sera pas annulé par le fait que le testateur, qui ignorait les termes techniques employés dans les pièces de ce genre et partait imparfaitement la langue dans laquelle le testament est écrit, a profité des conseils et de l'aide d'un avocat pour choisir les mots qu'il a immédiatement dictés au notaire comme l'expression de sa volonté.

—L'objection basée sur ce que la liste des noms parmi lesquels les noms des jurés ont été choisis dans une cause criminelle, n'a pas été formée par un greffier des commissaires, est une question de fait, et ne saurait être considérée par la cour. En vertu de la loi 24 de 1878, deux des commissaires constituent un quorum, et lorsque les trois commissaires ont participé au tirage et au choix des jurés, une objection reposant sur l'inélégibilité d'un des commissaires ne peut être soulevée à l'endroit de la liste.

—Lorsque le porteur d'un billet hypothécaire a abandonné à un tiers de qui il reçoit, en paiement, un chèque du tireur, pour le montant du, et que ce chèque ne vaut rien, le créancier obtiendra un décret annulant la transaction et reconnaissant sa réclamation contre le tireur, même si le billet ne peut être produit. Il n'est pas inconvenant de réunir les deux demandes en une action contre le tireur du billet et la personne à laquelle le billet a été abandonné.

—La cour suprême ne saurait considérer la légalité d'une amende imposée par une corporation municipale et dont le paiement a été remis; elle ne saurait le faire sous prétexte que l'imposition enfreint la constitution de 1879, lorsque toutes les procédures ont eu lieu avant la promulgation de la nouvelle constitution.

—Un créancier peut attaquer un contrat simulé fait par son débiteur, bien que le marché soit d'une date antérieure à l'origine de sa réclamation, et la prescription d'un an n'est pas applicable au procès.

Cour Criminelle Supérieure—Le jury a prononcé, hier matin, l'acquittement de Tony Matrango, accusé d'avoir tué Léon Cincino, le 13 novembre 1879. Il était enfermé depuis mercredi.

Joseph Celestin ou Carlson, Charles Morris, O. L. Alugas et James Griffin sont accusés d'avoir déchargé des armes sur différentes personnes.

Thomas Lynch et Williams Cain sont accusés de grand larcin; Pat Couley, John Pond et Jack Fyley, de port d'armes cachées.

Emma Smith, accusé de coups de poignards; John Miller, de port d'armes cachées; Mitchell Owens, de vol avec effraction, se sont déclarés innocents.

Le juge a refusé une nouvelle audition de cause à Caroline Williams, c., déclarée coupable, le 17 janvier, de complicité dans un viol. Le juri a écarté la peine de mort.

Cour du juge Militzemberger.—William Sinclair, accusé d'être entré, nuitamment, avec effraction, dans une maison, dans l'intention d'y commettre une félonie, a dû fournir un cautionnement de deux mille piastres pour répondre de sa comparution.

Daniel Livergnot, accusé d'assaut et batterie sur l'officier de police E. Bayard, a dû fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres.

L'interrogatoire de Hyde Richardson, accusé de petit larcin, a été remis à demain, lundi.

George Washington, alias King Thomas, accusé de petit larcin a été acquitté.

Cornélius Geary, Laura Smith et James Manning étaient accusés d'avoir volé trois cent quarante piastres en or à M. John Aide. Manning s'était fait témoin de la poursuite et a été acquitté; Cornélius Geary et Laura Smith ont été envoyés devant la cour supérieure criminelle. Cautionnement de mille piastres chacun.

John Lahey, accusé d'avoir enfreint la première clause de l'ordonnance 5,046, relé qui prohibe les attroupements sur les trottoirs—a été condamné à une amende de dix piastres, ou vingt jours de prison de paroisse.

John Wagner, accusé de petit larcin, et Louis Carrière, accusé de port d'armes cachées, ont été acquittés.

L'interrogatoire de Célestin Lamazon, latier, accusé d'avoir renversé et écrasé le jeune enfant Geo. F. Mailloux, a été remis au 29 du courant. L'enclpé, ainsi que sans l'avons dit, lors de sa comparution, a donné un cautionnement de quatre mille piastres.

Cour du juge Shecham.—James Dickson, accusé d'assaut et batterie, a été envoyé devant la Première Cour de district. Cautionnement de deux-cent-cinquante piastres.

C. Wangert, accusé d'avoir déchargé des armes dans les limites de la ville, a été condamné à une amende de cinq piastres ou à dix jours de prison de paroisse.

Andrew Legard, alias Levy, accusé de viol, a été acquitté.

Maggie Hanley, accusée de voies de fait et de petit larcin, a été acquittée.

Accidens.—Hier matin, à deux heures, M. Beatty, de Louisville, Ky., a reçu des coups de pieds à la tête d'une des mules de l'écurie Robert H. Lee, située dans le rue Baronne près de la rue Poydras. Le Dr Brickell qui a été appelé, dit que les blessures du blessé sont graves. Il a été transporté à domicile, 5 Place St-Charles. Hier soir, à cinq heures et demie, le rapporteur de l'*Abeille* s'est rendu à l'hôtel; M. Beatty était sous l'influence de la morphine et dormait dans le moment. Son état est des plus critiques.

Télégraphes.—A la cour de district des Etats-Unis, M. Augustus R. Montgomery réclame à la Nelle-Orléans six mille trois cent quatre-vingts dollars, montant que lui accorde un décret. Il demande que la municipalité soit forcée de lui payer cette somme et l'intérêt; qu'en cas de non paiement, elle soit requisionnée prélever la taxe qu'exige la loi 71 de 1852.

—Il a été encaissé, à la cour-industrie fédérale, depuis le dernier rapport, $13,870 41, dont $1,830 90 provenant du département du revenu intérieur, $260, en or, $582, en billets, et $1,720, en argent, provenant de la douane, $6,014 49 du bureau de poste, $3,260 92 de différentes sources.

—M. Thomas Pickles adresse au juge Billings la même demande que M. Augustus R. Montgomery.

—Les officiers Mike Hennessy et Pete Hennessy ont opéré, au coin des rues Canal et Carondelet, Frank Pierce, jeune colleur, qu'ils disent suspect.

—Le banquet de la Société de l'armée de la Virginie du Nord a été préparé par M. John Astredo. Le confiserie Crescent, rue des Magasins, dont il a été question dans le compte-rendu, appartient à M. Pierre Schmaller. M. Joseph Pottorpin était directeur du banquet.

—Le *City Item* annonce que les personnes qui avaient des dépôts au New-Orléans Savings Institution lors de la suspension de cette caisse d'épargnes, recevront vingt-cinq pour cent dans les premiers jours du mois.

—Le feu s'est déclaré, hier matin, entre trois heures et demie, à bord du bateau à vapeur Yazoo Valley, amarré au pied de la rue Crossman. Des policemen et les hommes d'équipage l'ont éteint avant l'arrivée des pompes. La réparation coûteront environ trois cents piastres.

—Dans la nuit de vendredi à samedi, deux individus se sont introduits dans le magasin de "dry goods" de MM. Couvertié, encoignure des rues Royale et Ursulines. Ils sont entrés dans la bâtisse par la porte de la rue Royale. Leur tentative de vol a complètement échoué. Les officiers Drisch et Deraney ont arrêté l'un d'eux, Wm St-Clair, qu'ils ont reconnu à la troisième étage du policier. On a trouvé sur le plancher du bureau les outils dont St-Clair et son complice s'étaient servis.

—Un monsieur est tombé sur la traverse du coin des rues Canal et Camp, et s'est grièvement blessé. Ce n'est pas le premier accident de ce genre survenu au même endroit.

—Hier, dans une séance à huis-clos, le Sénat a ratifié la nomination de M. E. A. Brandao, choisi pour remplir la vacance occasionnée par l'expiration de son mandat de consul, le 8 mars 1879, entre l'Etat et M. Geo. Nicholson, relativement aux impressions.

—Le New-Orleans Amateur Brass Band donne un grand bal paré à l'Odd-Fellows Hall, le 31 janvier. Le prix du billet est d'une piastre. Merci à MM. G. E. Lacaze, G. Stier, J. F. Ebele et D. T. Benjamin des invitations que nous avons reçues.

—A la deuxième cour de District, la succession de Hohn E. Fisher, celles de Michael Gibbes, de Jean-Pierre Ferré et de Jonn Kelly, sont ouvertes.

—A la sixième cour de district, le juge Rightor a rappelé l'ordre qu'il a lancé au sujet des $216,000 que M. Isidore Newman Sr. réclame au trésorier de l'Etat, M. Burke, en paiement de mandats. M. James McConnell a prétendu, au nom de State National Bank, agent fiscal, une pétition qui déclare que dans la nouvelle constitution, l'Etat reconnaissant devoir à l'institution $187,077 24, la réclamation de la banque a droit de priorité. Le point se plaidera bientôt.

—Hier, à une heure et demie de l'après-midi, un incendie a éclaté dans une maison basse en bois, située au coin des rues Nashville et Perrier, appartenant à M. Murion et habitée par Joséphine Johnson, femme de couleur. Les dégâts sont insignifiants. On ignore si la bâtisse est assurée.

—Hier matin, à sept heures et demie, Ben Stark, âgé de 27 ans, a été arrêté au marché Claiborne; il est accusé d'assaut, d'ivrognerie et de bris de paix.

—Hier, à une heure et demie de l'après-midi, au moment où le train de la Mobile partait, il est venu en collision, au coin des rues Champs Elysées et Levée, avec un cousson chargé de coton appartenant à M. Le Breton. Le cousson a été considérablement endommagé; le conducteur, John Lester, de couleur, aussi que les mulets, ont été blessés.

—Hier matin, à huit heures et quart, un incendie a éclaté dans une maison basse, en bois, occupée par Mme Farrell, qui y tenait une barre, au coin des rues St-Joseph et Tchoupitoulas. Les flammes ont été promptement éteintes; aucun dégât n'a eu lieu.

—Hier, à trois heures de l'après-midi, Mike Green, travailleur, à bord de la jetée Genitori Tarbasia, mouillée au pied de la rue Mandeville, a eu la main écrasée par un écrou qui lui est tombé dessus.

—Hier, à trois heures de l'après-midi, quelques malfaiteurs ont essayé de mettre le feu à la fabrique de balanoes du Croissant, située No 58 de la rue St-Joseph.

Ventes immobilières au bureau de l'arpenteur des délégations:

J. A. de Albano à Mlle A. del Ouzille, 1° un terrain et bâtisses dans l'Ist compris entre les rues Dauphine et Bourbon, ayant 21 pieds de front à la rue Dauphine sur une profondeur de 90 pieds; 2° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine et Bourbon, ayant 21 pieds de front à la rue Dauphine sur une profondeur de 90 pieds; 3° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Union, Carondelet, Baronne et Gravier, ayant 25 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 95 pieds; 3° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Champs-Elysées, Maigny, Claiborne et Derbigny; les terrains 19 et 20 ayant chacun 30 pieds de face à la ligne de face à la rue Maigny, 30 pieds 1 pouce 9 lignes dans le fond; les terrains 21 à 24 ont chacun 19 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces 6 lignes; les terrains 25 et 26 ont 20 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces 6 lignes.....$1,200

Paul Bous à Wm Frey, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Dryfroid, Poydras, Robertson et Lafayette, ayant 27 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds; 2° un terrain et bâtisses situés dans le même district et dans le même Ist, ayant 27 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds 1 pouce.....$1,200

Henry de Forges à James H. Dowling, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Dorgenois, Mire et Tonti, ayant 27 pieds 1 pouce de front à la rue Dauphine, sur une profondeur de 114 pieds.....$900

Hippolyte Wessie à E. C. Barthélemy, un terrain et bâtisses situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bienville, ayant 20 pieds de front sur une profondeur de 105 pieds.....$900

Alphonse Perrier, ayant 200 pieds de face sur rue Conduit et Valence.....$360

Geo. E. Paris à Edmond Lafitte, un terrain et bâtisses situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dorgenois, Roman, Canal et Iberville, ayant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 148 pieds.....$1,600

Marcelin Bous, Sr, à Paul Pichon, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Thalie et Magnolia, ayant 25 pieds de front à la rue Thalie, sur une profondeur de 114 pieds.....$3,650

Edward Mahoney à Jean Gaudin, un terrain et bâtisses situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Frenchmen, Dauphine, Marais et Derbigny, ayant 27 pieds de front à la rue Frenchmen, sur une profondeur de 120 pieds.....$1,100

Vente par le shérif (Amédée Fugal) à Pierre Caillouet, 1° un terrain et bâtisses situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Hospitale, Saint Philippe et Bienville, ayant 20 pieds de front à la rue Hospitale, sur une profondeur de 120 pieds.....$775

John Cole à George Kent, un terrain et bâtisses, situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Lesseps, France, Gentilly-Bienvenue et Crage et formant l'encoignure des rues Gentilly-Bienvenue et Lesseps, ayant 26 pieds 7 pouces 3 et demi lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 106 pieds.....$735

Charles Sentenest à Pierre Aguet 2e Mlle, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Dorgenois, Gravier et Marais, ayant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 114 pieds.....$2,000

J. J. Gelpinet à Thos. L. Bagg, 1° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Claiborne, Bagatelle, Canal et Banane, ayant 25 pieds 3 pouces de front à la rue Claiborne, sur une profondeur de 114 pieds.....$17,000

La succession de Mme H. Grunez à Mme R. Palmer, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Nouvelle Market, Tchoupitoulas, Delaire et Hillevard, ayant 25 pieds de front à la rue Nouvelle Market, sur une profondeur de 58 pieds.....$600

J. A. de Albano à Mlle A. del Ouzille, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Gravier et Carondelet, ayant 21 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 54 pieds. 2° Un terrain et bâtisses, situés dans le même Ist, ayant 21 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 59 pieds.....$14,000

H. F. Ware à J. R. Ware, un terrain et bâtisses, situés rue Hotzendorf.....$1,000

Mlle Hortense de Rancé à Octave Hymel, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Hospital, Claiborne et Derbigny, ayant 124 pieds 9 pouces de face à la rue Hospital, 120 pieds de face à la rue Hospital, sur une profondeur de 124 pieds 6 pouces, sur la ligne de droite de la rue Claiborne, 136 pieds 2 pouces, 9 lignes du côté de la rue Derbigny.....$1,000

A Lemaire à Louis Frédéric, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Ste Anne, Dauphine, Trémé et Marais, ayant 19 pieds 3 pouces de face à la rue Marais, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 6 lignes.....$1,000

Veuve E. F. Livermore à J. Frigon, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Bertrand, Poydras, Robertson et Lafayette, ayant 27 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds; 2° un terrain et bâtisses situés dans le même district et dans le même Ist, ayant 27 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds 1 pouce.....$1,200

Henry de Forges à James H. Dowling, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dorgenois, Roman, Canal et Iberville, ayant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 148 pieds.....$1,600

Marcelin Bous, Sr, à Paul Pichon, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Thalie et Magnolia, ayant 25 pieds de front à la rue Thalie, sur une profondeur de 114 pieds.....$3,650

Edward Mahoney à Jean Gaudin, un terrain et bâtisses situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Frenchmen, Dauphine, Marais et Derbigny, ayant 27 pieds de front à la rue Frenchmen, sur une profondeur de 120 pieds.....$1,100

Vente par le shérif (Amédée Fugal) à Pierre Caillouet, 1° un terrain et bâtisses situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Hospitale, Saint Philippe et Bienville, ayant 20 pieds de front à la rue Hospitale, sur une profondeur de 120 pieds.....$775

John Cole à George Kent, un terrain et bâtisses, situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Lesseps, France, Gentilly-Bienvenue et Crage et formant l'encoignure des rues Gentilly-Bienvenue et Lesseps, ayant 26 pieds 7 pouces 3 et demi lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 106 pieds.....$735

Charles Sentenest à Pierre Aguet 2e Mlle, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Dorgenois, Gravier et Marais, ayant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 114 pieds.....$2,000

J. J. Gelpinet à Thos. L. Bagg, 1° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Claiborne, Bagatelle, Canal et Banane, ayant 25 pieds 3 pouces de front à la rue Claiborne, sur une profondeur de 114 pieds.....$17,000

La succession de Mme H. Grunez à Mme R. Palmer, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Nouvelle Market, Tchoupitoulas, Delaire et Hillevard, ayant 25 pieds de front à la rue Nouvelle Market, sur une profondeur de 58 pieds.....$600

J. A. de Albano à Mlle A. del Ouzille, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Gravier et Carondelet, ayant 21 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 54 pieds. 2° Un terrain et bâtisses, situés dans le même Ist, ayant 21 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 59 pieds.....$14,000

H. F. Ware à J. R. Ware, un terrain et bâtisses, situés rue Hotzendorf.....$1,000

Mlle Hortense de Rancé à Octave Hymel, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Hospital, Claiborne et Derbigny, ayant 124 pieds 9 pouces de face à la rue Hospital, 120 pieds de face à la rue Hospital, sur une profondeur de 124 pieds 6 pouces, sur la ligne de droite de la rue Claiborne, 136 pieds 2 pouces, 9 lignes du côté de la rue Derbigny.....$1,000

A Lemaire à Louis Frédéric, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Ste Anne, Dauphine, Trémé et Marais, ayant 19 pieds 3 pouces de face à la rue Marais, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 6 lignes.....$1,000

Veuve E. F. Livermore à J. Frigon, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Bertrand, Poydras, Robertson et Lafayette, ayant 27 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds; 2° un terrain et bâtisses situés dans le même district et dans le même Ist, ayant 27 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds 1 pouce.....$1,200

Henry de Forges à James H. Dowling, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dorgenois, Roman, Canal et Iberville, ayant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 148 pieds.....$1,600

Marcelin Bous, Sr, à Paul Pichon, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Thalie et Magnolia, ayant 25 pieds de front à la rue Thalie, sur une profondeur de 114 pieds.....$3,650

Edward Mahoney à Jean Gaudin, un terrain et bâtisses situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Frenchmen, Dauphine, Marais et Derbigny, ayant 27 pieds de front à la rue Frenchmen, sur une profondeur de 120 pieds.....$1,100

Vente par le shérif (Amédée Fugal) à Pierre Caillouet, 1° un terrain et bâtisses situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Hospitale, Saint Philippe et Bienville, ayant 20 pieds de front à la rue Hospitale, sur une profondeur de 120 pieds.....$775

John Cole à George Kent, un terrain et bâtisses, situés dans le troisième district, dans l'Ist compris entre les rues Lesseps, France, Gentilly-Bienvenue et Crage et formant l'encoignure des rues Gentilly-Bienvenue et Lesseps, ayant 26 pieds 7 pouces 3 et demi lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 106 pieds.....$735

Charles Sentenest à Pierre Aguet 2e Mlle, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Dorgenois, Gravier et Marais, ayant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 114 pieds.....$2,000

J. J. Gelpinet à Thos. L. Bagg, 1° un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Claiborne, Bagatelle, Canal et Banane, ayant 25 pieds 3 pouces de front à la rue Claiborne, sur une profondeur de 114 pieds.....$17,000

La succession de Mme H. Grunez à Mme R. Palmer, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues Nouvelle Market, Tchoupitoulas, Delaire et Hillevard, ayant 25 pieds de front à la rue Nouvelle Market, sur une profondeur de 58 pieds.....$600

J. A. de Albano à Mlle A. del Ouzille, 1° un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'Ist compris entre les rues St-Charles, Carondelet, Gravier et Carondelet, ayant 21 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 54 pieds. 2° Un terrain et bâtisses, situés dans le même Ist, ayant 21 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 59 pieds.....$14,000

H. F. Ware à J. R. Ware, un terrain et bâtisses, situés rue Hotzendorf.....$1,000

Mlle Hortense de Rancé à Octave Hymel, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Dauphine, Hospital, Claiborne et Derbigny, ayant 124 pieds 9 pouces de face à la rue Hospital, 120 pieds de face à la rue Hospital, sur une profondeur de 124 pieds 6 pouces, sur la ligne de droite de la rue Claiborne, 136 pieds 2 pouces, 9 lignes du côté de la rue Derbigny.....$1,000

A Lemaire à Louis Frédéric, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ist compris entre les rues Ste Anne, Dauphine, Trémé et Marais, ay